

Médailles suisses : frappées en 1893 et 1894

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **4 (1894)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MÉDAILLES SUISSES

FRAPPÉES EN 1893 ET 1894

1893. — III⁽¹⁾.

76. — Fête du 30^{me} anniversaire de la fondation du Club alpin à Saint-Gall.

Entre deux grènetis :  S . A . C .  En sens inverse : 1863-1893

Trophée du Club alpin : écu aux armes de la Confédération suisse sommé d'une tête de chamois sortant d'une couronne de laurier, posé sur un piolet et un alpenstock mis en sautoir et accompagné d'une hachette, d'une gourde, d'un rouleau de corde et d'une banderole portant : SCHWEIZER ALPENCLUB

R. Entre deux grènetis : † ZUR FEIER DES 30 JÄHRIGEN BESTANDES † En sens inverse : & ALS ERINNERUNG AN DIE GALLUS-STADT

Au centre en quatre lignes : AUF | DEN BERGEN | IST | FREIHEIT !

Diam. : 0,040. Aluminium. Tranche cannelée. Cette médaille a été frappée à 500 ex. pour la fête ; 206 ex. ont été frappés plus tard. Elle a été éditée par M. E.-A. Mäder, négociant, à Saint-Gall.

(Communication de notre collègue, M. Emile Hahn, à Saint-Gall.)

77. — Exposition internationale de timbrologie à Zurich.

* ZUR ERINNERUNG AN DIE INTERNATIONALE AUSSTELLUNG VON POSTWERTHZEICHEN IN ZÜRICH 1893

(1) Voy. *Revue suisse de Numismatique*, 1893, p. 194 et 345.

Deux écus accolés aux armes du canton de Zurich et de la Confédération suisse posés sur un motif d'ornement et accompagnés d'une branche de laurier et d'une branche de chêne.

R. La carte postale de 5 centimes émise spécialement pour l'exposition, placée sur un motif d'ornement; au-dessus et au-dessous les quatre timbres suisses les plus anciens : un 4 rappen de Zurich, un 5 centimes de la Confédération, un 5 centimes de Genève et la colombe de Bâle. Signé au bas : HUGUES BOVY F.

Diam. : 0,071. Argent et bronze.

Médaille éditée par la Société zuricoise de timbrologie, gravée par M. Hugues Bovy et frappée par M. J.-L. Furet. L'avvers a été composé par M. Bovy, le revers par M. Hofer, lithographe à Zurich.

1894. — I.

1. — **Prix des écoles d'apprentissage de Saint-Gall.**

* LEHRLINGS PRÜFUNG DES CANTONS SANCT GALLEN *

Dans le champ en 4 lignes : ALS | ANERKENNUNG | FÜR | VORZÜGLICHE LEISTUNGEN | ERTHEILT AN

Au-dessous un cartouche rectangulaire destiné à recevoir le nom du possesseur de la médaille et la date.

R. * WER SOLL GESELLE SEIN ? DER WAS KANN ! *

Un jeune homme, après avoir terminé son école d'apprentissage, est reçu par son père au seuil de la maison paternelle. Au bas, un écu aux armes du canton de Saint-Gall flanqué d'une branche de laurier et d'une branche de chêne.

Diam. : 0,060. Bronze 202 ex.

Médaille éditée par la maison Paul Ströehlin & C^{ie}, à Genève. Cette pièce, frappée en bronze seulement, est décernée chaque année aux treize meilleurs élèves des écoles d'apprentissage par la commission cantonale des examens d'apprentissage. Les coins ont été gravés en 1893 et la médaille a été distribuée pour la première fois le 25 janvier 1894. Sur les 202 exemplaires frappés à ce jour, neuf ont été donnés aux membres de la commission et deux aux éditeurs.

(Communication de notre collègue, M. A. Steiger, à Saint-Gall.)

2. — **Le cardinal Mermillod.**

CASPAR · CARD · MERMILLOD : EPISC · LAVSANNEN · ET ·
GENEVEN · RESIGN :

Buste du cardinal Mermillod, de trois-quarts à droite, en costume ecclésiastique, avec la croix pectorale. Signé au bas : GEORGES HANTZ . 1894. U. G. D. GENÈVE .

Ṛ. * NATVS · XXII · SEPTEMB · MDCCCXXIV : DEFVNCTVS ·
XXIII · FEBRVAR · MDCCCXCII :

Armes du cardinal : écu chapé de. à la madone de., chargé en chef de deux colombes adossées et d'une étoile, posé sur une croix archiépiscopale et sommé d'un chapeau de cardinal; au-dessous, la devise VERITAS ET MISERICORDIA sur une banderole.

Diam. : 0,061. Bronze et bronze argenté.

Médaille gravée par M. Georges Hantz et éditée par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or. Il en existe une première frappe dans laquelle le nom du cardinal est écrit avec un I, MERMILLIOD, et où le dernier mot de la légende de l'avvers est abrégé par RES seulement.

3. — **Jeton d'essai de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.**

☆ USINE GENEVOISE DE DEGROSSISSAGE

Au centre, en trois lignes : ATELIER | DE | FRAPPE Grènetis.

Ṛ. Sujet mythologique, Vénus et l'Amour sacrifiant des colombes.
Diam. : 0,030. Similor, quelques exemplaires seulement.

Jeton d'essai de machine de l'atelier de frappe de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, gravé par M. Georges Hantz et frappé à l'Usine. C'est un coin de fond de montre qui a été employé pour le revers.

4-8. — **Médailles de prix des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation à Genève.**

On a distribué au mois de juin les médailles des tirs dits de cent coups donnés par les Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, depuis 1889. Ce sont les coins de la médaille décrite sous le n° 19 de la liste de 1893, avec à l'exergue le nom du gagnant et la date gravés en deux lignes.

Les personnes qui ont obtenu ces médailles sont MM. Luthy (pour

le tir de 1889), Jullien (1890), Wagener (1891), D^r Reymond (1892) et Basso (1893).

Des médailles de primes et de prix ont été également distribuées au grand tir annuel, qui a eu lieu les 9, 10 et 11 juin. Ce sont celles de 1893, avec le millésime changé.

9. — Prix de la Fédération vélocipédique suisse.

FÉDÉRATION VÉLOCIPÉDIQUE SUISSE.

Un vélocipédiste monté sur une bicyclette; au fond une piste et des tribunes, puis Genève et le Salève. Au bas un écu aux armes de la Confédération, flanqué de deux palmes et accompagné d'une bande-roule portant la devise : UN POUR TOUS · TOUS POUR UN Signé au bas : L. JAMIN INV. FEC.

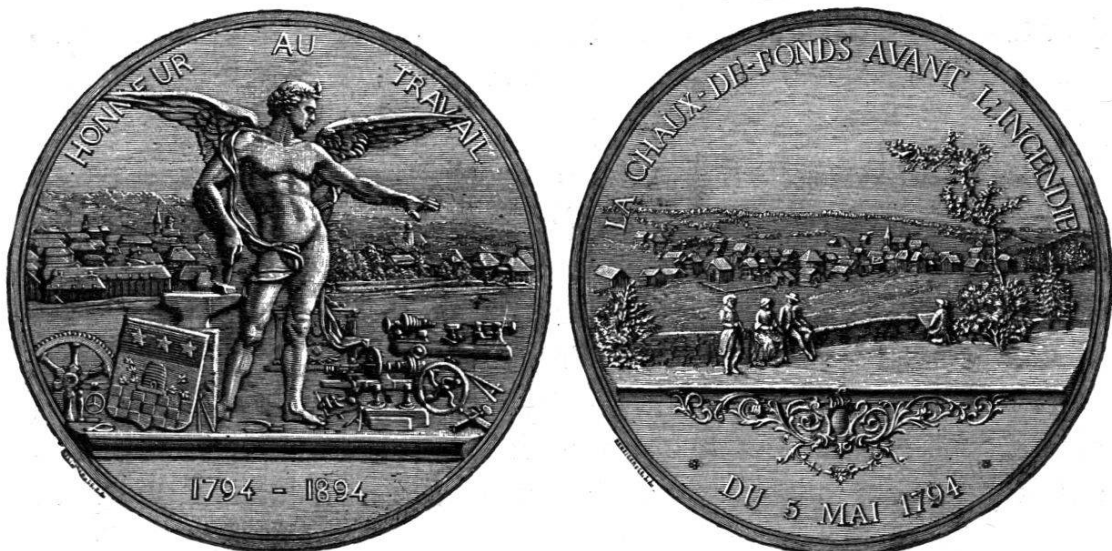
R^o. Une couronne ouverte formée d'une branche de laurier et d'une branche de chêne liées par un ruban; champ libre pour l'inscription du nom du titulaire et de la date de la course.

Diam. : 0,048. Vermeil, argent et bronze.

Le coin de l'avers est celui qui a été gravé, en 1892, pour l'Union vélocipédique cantonale genevoise, mais la légende a été changée et les armes et la devise genevoises remplacées par celles de la Confédération. Les deux médailles seront, du reste, délivrées chaque année. Composées et gravées par M. L. Jamin, elles sont frappées par M. J.-L. Furet, à Genève.

10. — Centenaire du relèvement de la Chaux-de-Fonds.

HONNEUR AU TRAVAIL



Le génie du travail, nu et ailé, tenant dans la main droite un marteau et s'appuyant sur une enclume, étend le bras gauche, d'un geste protecteur, au-dessus de la Chaux-de-Fonds dont la vue figure à l'arrière-plan. A ses pieds des outils d'horloger et un écu aux armes de la ville appuyé contre l'enclume. Exergue : 1794-1894 et la signature : HUGUES BOVY. F.

R). LA CHAUX-DE-FONDS AVANT L'INCENDIE suite de la légende à l'exergue : * DU 5 MAI 1794 *

Vue de la Chaux-de-Fonds avant 1794, d'après une gravure de l'époque par Girardet. Au premier plan un personnage dessinant et trois autres personnages assis et debout près d'un mur. Le tout supporté par un motif d'ornement.

Diam. : 0,050. Argent 330 ex., bronze 1000 ex.

Médaille officielle éditée par une commission composée de MM. Albert Michaud, président, Ed. Perrochet, vice-président, L.-M. Richardet, secrétaire, Arnold Robert, Paul Munzinger, Henri Baillod, William Aubert et Eugène Schaltenbrand, gravée par M. Hugues Bovy et frappée chez M. J.-L. Furet. On sait que le centenaire de l'incendie du 5 mai 1894 a été célébré avec éclat par les habitants de la Chaux-de-Fonds, justement fiers du développement de leur ville, accompli pendant ces cent années d'un labeur continu et malgré le désastre qui avait menacé l'existence même du « grand village. »

11. — Inauguration du tunnel de l'Albis.

⊕ VIRIBUS ⊕ SCHWEIZERISCHE NORDOSTBAHN ⊕ UNITIS ⊕
En sens inverse : BAUUNTERNEHMUNG FRANZ LUSSER U. C^E

Au centre, en cinq lignes, la première arrondie, dans une couronne ouverte formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier liées par un ruban : ANDENKEN | AN BAU DES | ALBIS-TUNNELS | 1892-1894 | 3,358 ^m. Entre la première et la seconde ligne deux marteaux en sautoir; dans l'ouverture de la couronne une étoile.

R). ⊕ OBERING^r R. MOSER . SECT . ING^r G . ZOLLINGER .
BAUF^r J . ZURFLÜH ⊕ En sens inverse : ING^r F . LUSSER . ING^r
W . POLAK . ING^r E . SEYFERT

Au centre, dans un grènetis, seconde ligne de légende : KANT .
ZUG. SCHWEIZ. K . ZÜRICH . ⊕ En sens inverse : 15 MAI 1894
Écu aux armes de la Confédération posé sur un motif d'ornement et

accompagné de deux écus aux armes des cantons de Zoug et de Zurich. Signé au bas : HUGUES BOVY DIR. V. SCHLÜTTER FEC.

Diam. : 0,037. Or 8 ex., argent 130 ex., bronze 350 ex.

Les médailles d'or et 30 exemplaires des médailles d'argent portent sur la tranche : MIT GOTT . GLÜCK AUF! ERST WÄGEN . DANN WAGEN . NIEMALS VERZAGEN! ☆

Médaille officielle éditée par l'entreprise du tunnel, la maison Franz Lusser et C^e, exécutée par M. V. Schlütter, sous la direction de M. Hugues Bovy, et frappée chez M. J.-L. Furet.

Notre collègue M. Robert Weber, de Zoug, nous envoie la notice suivante au sujet de cette médaille :

Die Vertheilung der Gedenkmünzen geschah folgendermassen.

Goldene : An Hrn. Franz Lusser, Ingenieur, Baar (Altorf); W. Polack, Ingenieur, Baar; E. Seyfert, Ingenieur, Baar; R. Moser, Oberingenieur, Zürich; G. Zollinger, Sektionsingenieur, Zürich; Gübeli, Absteckungsgeometer, Horgen; J. Zurflüh, Bauführer, Sihlbrücke.

Silberne : An alle Mineure des Stollens (36); an alle Angestellte und Aufseher des Tunnels (14); an alle Arbeiter seit Baubeginn; und endlich an die Regierungsabgeordnete der Kantone Zürich und Zug.

Bronzene Gedenkmünzen erhielten alle Tunnelarbeiter, welche seit mindestens 1. Januar 1894 im Tunnel gearbeitet hatten.

Am 15. Oktober 1869 kam zwischen Italien, Deutschland und der Schweiz der Vertrag über den Bau der Gotthardbahn und der Zufahrtslinien zu Stande und wurde unter andern auch die Linie Zug-Goldau als einen Bestandtheil der Gotthardbahn erklärt. Nach einer Reihe von Jahren, die des Wechselvollen so vieles boten, fand allerdings die Eröffnung der Gotthardbahn (1882) statt, der Bau der Zufahrtslinien aber wurde laut Zusatzvertrag v. 12. Merz 1878 verschoben.

Nun können wir hoffen dass mit dem Bau der Linie Zug-Goldau demnächst begonnen wird, nachdem nunmehr die technischen Vorarbeiten ziemlich perfekt geworden sind. Auch die Nordostbahn hatte trübe Tage zu bestehen.

Die Moratoriumsverträge erfolgten und wurde derselben zum Bau der Linie Thalweil-Zug als Anschluss zum Gotthard, sowie zur Linie Zürich-Zug-Luzern eine Frist bis Ende 1885 gewährt. Aber erst am 10 Dez. 1889 stellte die Nordostbahn beim Bundesrathe das formelle Conzessionsgesuch für Thalweil-Zug, welchem am 25. Juni 1890 von

der Bundesversammlung auch entsprechen wurde. Durch den Bau dieser Linie, durch welche vom Bahnhof Enge (Zürich) bis Zug allein schon eine Verkürzung von ca. fünfzehn Kilometer gewonnen wird, sind zwei Tunnel vorgesehen, nämlich der kürzere Horgener Tunnel (1900 Meter) und der grössere Albistunnel an der Kantonsgrenze Zug-Zürich (3,358 Meter, nach dem grossen Gotthardstunnel der längste Tunnel der Schweiz) welcher am 23. Feb./12 März 1892 an die Firma : Frz. Lusser und C^{ie} vergeben wurde, den Bau selbst begann die Unternehmung am 1. April 1892, nachdem von der Nordostbahndirection mit Dezember 1891 in Kleinaccord bis zur Uebergabe an die Unternehmung, auf der Ostseite 224,5 Meter und auf der Westseite 163,5 Meter, zusammen also 388,0 Meter Stollen, wovon jedoch ein Theil in den Voreinschnitten lag, ausgeführt wurde.

Am 8. Mai 1894 schon wurde der Richtstollen, bei genauem Zusammentreffen, durchschlagen.

Auf den 15. Mai, als dem Tage des offiziellen Durchbruchs war von der Unternehmung eine grössere Feier angesetzt. Hiezu lag aber auch eine innere Berechtigung vor, indem durch die neue Linie die ohnehin guten freundschaftlichen Beziehungen zwischen den Kantonen Zürich und Zug noch mehr gestärkt werden und die Unternehmung Franz Lusser und C^{ie} durch das grosse Werk, das sie in so promptester Weise durchgeführt, die vollsten Sympathien ab Seiten der kantonalen wie Gemeindebehörden sowohl des ganzen Publikums erworben haben.

Dann aber danken wir noch der Unternehmung, das solche auf diesen Anlass oben erwähnte und bestens gelungene Denkmünze prägen liess, die sie in so uneigennützigster Weise, wie erwähnt, ausgingab.

Zug, den 28. August 1894.

Robert WEBER.

12. — **Fête de tempérance à Sainte-Croix.**

En huit lignes, la première arrondie : SOUVENIR DE LA FÊTE
CANTONALE | DE | TEMPÉRANCE | CÉLÉBREE | A S^{TE} CROIX
| LES | 6 ET 7 JUIN | 1894

R. CONFEDERATION HELVETIQUE

Tête de profil à droite, couronnée d'épis et de chêne, d'une femme personnifiant la République. Signé au bas : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille de fabrication parisienne, éditée par M. C. Defailly, à Genève.

13. — **Fête fédérale d'artillerie à Bienne.**

☆ SCHWEIZERISCHER ARTILLERIETAG BIEL ☆ BIENNE
FÊTE FEDERALE D'ARTILLERIE ☆ En sens inverse : 1894

La Confédération suisse sous les traits d'une femme debout, tenant une épée nue de la main droite ; à sa gauche, un écu à ses armes ; de côté et au fond, des rochers, des sapins, des montagnes, une borne portant en trois lignes, au-dessous de la croix fédérale : *Freiheit | Liberté | Liberta*

Ŕ. HANS HERZOG GENERAL

Buste de profil à gauche en uniforme. Signé au bas : C. RICHARD . F .
Diam. : 0,050. Argent et bronze.

Cette fête a eu lieu le 27 juin. Les deux faces de la médaille officielle sont celles de la médaille gravée par M. Charles Richard, notre collègue, en commémoration des événements de 1870-71 ; la légende de l'avvers : NEUTRALITÉ SUISSE, etc., a été remplacée par celle que l'on a lue plus haut.

Le revers au buste du général Herzog a servi pour la médaille de 1870-71 et aussi pour celle du 50^e anniversaire de l'entrée du général au service militaire (1).

Frappées chez M. J.-L. Furet, à Genève.

14. — **Cinquantenaire de la Société fédérale
de secours mutuels de Genève.**

• SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE SECOURS MUTUELS • En sens
inverse : GENÈVE

Au centre, dans un grènetis : $\frac{18}{18} \frac{44}{94}$

Ŕ. Une croix fédérale rayonnante chargée des meubles de l'armoire de Genève et d'une paix (2 mains liées). Signé au bas : L. JAMIN GENÈVE

Diam. : 0,031. Bélière, sauf les exemplaires en bronze. Argent 25 ex., bronze 10 ex., étain 200 ex.

Médaille gravée et éditée par M. Louis Jamin, à Genève.

(1) Voy. *Bulletin de la Société suisse de Numismatique*, VIII^e année, 1889, p. 174 et pl. VIII.

15. — **Tir cantonal lucernois.**

KANTONAL-SCHÜTZENFEST-LUZERN

Les écus accolés de la Confédération suisse et du canton de Lucerne, surmontés d'un troisième écu aux armes de Lucerne brisées de deux carabines en sautoir, sommé d'une couronne murale; le tout supporté par deux lions, celui de droite tenant en outre une épée et une couronne murale, celui de gauche une bannière lucernoise. Exergue : 1894 et les signatures : G . H . U . G . D. JEAN KAUFFMANN GRAV.

R. PRO PATRIA

Lucerne, sous les traits d'une femme debout, la tête ceinte d'une couronne murale, appuyée sur un écu aux armes lucernoises et tenant un flambeau allumé de la main droite. Devant elle, et la protégeant, un guerrier brandissant une épée et la bannière de Lucerne; à ses pieds la bannière fédérale et une branche de laurier. Le tout sur un socle sur lequel on lit la signature : HUGO SIEGWART Au fond vue des remparts de Lucerne. Signé : GEORGES HANTZ GRAV.

Diam. : 0,045. Argent 800 ex., bronze 200 ex.

Médaille officielle gravée par M. Georges Hantz et frappée à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or. L'avvers a été composé et modelé par M. Jean Kaufmann, et le revers par M. Hugo Siegwart.

16. — **Tir cantonal bernois à Thoune.**

BERN . KANTONAL-SCHÜTZENFEST IN THUN 1894

Deux écus accolés aux armes du canton de Berne et de la ville de Thoune, sommés d'une croix fédérale rayonnante et flanqués, à gauche, d'une branche de rhododendron. Signé au bas : HOMBERG . FEC .

R. ALLZEIT BEREIT

Un jeune homme agenouillé bandant une arbalète. Au fond vue de Thoune et de son château. A l'exergue l'étoile des armes de Thoune.

Diam. : 0,045. Argent 1452 ex., bronze 724 ex.

Médaille officielle gravée par M. Homberg, à Berne.

17. — **Fête de la Société de sauvetage du lac Léman à Nyon.**


En huit lignes, la première et la dernière arrondies : SOUVENIR
DE LA FÊTE | DES | SAUVETEURS | ET | NAVIGATEURS | DU
LAC LÉMAN | NYON | 8, 9 JUILLET 1894

R̂. Celui du n° 12.

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille de fabrication parisienne, éditée par M. C. Defailly, à Genève.

18. — **Fête des promotions à Genève.**

En six lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DES | PROMOTIONS |  | JUILLET | 1894

R̂. VILLE DE GENEVE

Ecu aux armes de Genève sur un cartouche flanqué de branches de laurier.

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille de fabrication parisienne, éditée par M. C. Defailly, à Genève.

19. — **Fête de la jeunesse à Neuchâtel.**

En sept lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DE | LA FÊTE | DE LA | JEUNESSE | 13 JUILLET | 1894

R̂. NEUCHÂTEL

Ecu aux armes du canton de Neuchâtel.

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille de fabrication parisienne, éditée par M. C. Defailly, à Genève.

20. — **Fête cantonale de chant à Neuchâtel.**

En six lignes, la première arrondie : FÊTE CANTONALE | DE | CHANT | NEUCHÂTEL | 15 ET 16 JUILLET | 1894 Grènetis.

R̂. La Musique sous les traits d'une femme assise tenant une harpe et une couronne de laurier. Grènetis.

Diam. : 0,030. Bélière. Aluminium.

Médaille gravée et éditée par M. L.-Ch. Lauer, à Nuremberg.

21-25. — **Exposition d'Yverdon.**

(21) EXPOSITION CANTON. YVERDON

La ville d'Yverdon sous les traits d'une femme assise, la tête ceinte de laurier et d'une couronne murale, le bras gauche appuyé sur un écu à ses armes, couronne de laurier un ouvrier agenouillé devant elle. A gauche et au fond différents attributs, une roue d'engrenage, une enclume, une locomotive, une colonne surmontée d'un chapiteau corinthien, etc. Exergue : 1894. Signé à droite : HOMBERG BERNE

R̂. ☆ INDUSTRIE · AGRICULTURE · BEAUX-ARTS ☆

Couronne ouverte formée d'un rameau de chêne et d'une branche de rhododendron, liés par un ruban; champ destiné à recevoir les noms et qualités du titulaire. Signé au bas : HOMBERG GRAV. BERNE

Diam. : 0,50. Vermeil 70 ex., argent 130 ex., bronze 400 ex.

Médaille officielle de prix composée, gravée et frappée par M. Homberg, à Berne.

(22) ☆ EXPOSITION CANTONALE VAUDOISE ☆ En sens inverse : YVERDON 1894

Écu aux armes de la ville d'Yverdon dans une couronne ouverte formée d'une branche de laurier et d'une branche de chêne liées par un ruban.

R̂. INDUSTRIE · AGRICULTURE · BEAUX-ARTS

L'Industrie sous les traits d'une femme debout tenant des couronnes de laurier; à ses côtés, des instruments divers, cornue, roue d'engrenage, cheminée, compas, palette et pinceaux, charrue, râteau, pelle et pioche, poulies, etc. Au fond, des montagnes. Signé à l'exergue : U . G . D . GENEVE.

Diam. : 0,035. Bélière. Argent 260 ex., bronze 4 ex., aluminium.

Médaille composée et gravée par M. Georges Hantz, frappée à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

(23) En huit lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DE | L'EXPOSITION | INDUSTRIELLE ET AGRICOLE | CANTONALE VAUDOISE | YVERDON | DU 15 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE | 1894

Au-dessous deux écus accolés aux armes du canton de Vaud et de la ville d'Yverdon, flanqués de rameaux de vigne et d'épis réunis par un ruban. Signé au bas : DEFAILLY Grènetis.

R̂. La ville d'Yverdon sous les traits d'une femme assise, appuyée sur un cartouche portant ses armes, couronne de laurier, un ouvrier debout devant elle. Au premier plan une ruche d'abeilles, une charrue,

un caducée, une enclume, une cornue, des roues d'engrenage. Au fond vue d'Yverdon et du lac de Neuchâtel. Dans le ciel une croix fédérale rayonnante. Grènetis.

Diam. : 0,040. Bélière. Argent 6 ex., bronze 6 ex., aluminium.

(24) En huit lignes, la première et la dernière arrondies : SOUVENIR | DE | L'EXPOSITION | CANTONALE | VAUDOISE | YVERDON | 1894 | 15 JUILLET 30 SEPTEMBRE

R. Celui des n^{os} 12 et 17.

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

(25) † EN SOUVENIR DE L'EXPOSITION CANTONALE VAUDOISE

Au centre, dans un grènetis, suite de la légende : D'YVERDON 1894 Ecu aux armes d'Yverdon.

R. Sujet champêtre, une faneuse suivie d'un enfant et d'un mouton et accompagnée d'un chien.

Diam. : 0,033. Bélière. Etain.

26-30. — **Tir cantonal vaudois à Lausanne.**

(26) † TIR CANTONAL VAUDOIS 1894 † En sens inverse : LAUSANNE

Écu aux armes de la ville de Lausanne dans un cartouche posé sur une aigle impériale, sommé d'une croix fédérale partageant la légende. Signé au bas : C . V . C . R .

R. Le major Davel dans la position où il a été représenté par Gleyre, foule aux pieds un glaive brisé et élève la main vers un génie planant au-dessus de lui et portant une banderole avec ces mots en lettres incuses : LIBERTÉ | ET | PATRIE Au bas une palme. Au fond vue du château de Lausanne au XVIII^e siècle. Signé sur les côtés : C. VUILLERMET IN. C. RICHARD FECIT.

Diam. : 0,045. Or 6 ex., argent 1000 ex., bronze 880 ex.

Médaille officielle composée par M. Charles Vuillermet, peintre, à Lausanne, gravée par M. Ch. Richard et frappée par M. J.-L. Furet, à Genève.

(27) En quatre lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DU | TIR CANTONAL | VAUDOIS

Au-dessous dans un cartouche : ☆ LAUSANNE ☆ | 22-29 | JUILLET 1894

Ṛ. Une femme debout, personnifiant la ville de Lausanne, tend la main et offre une coupe à un tireur placé devant elle. A leurs pieds une cible entourée de laurier. Au fond deux écus accolés aux armes du canton de Vaud et de la Confédération suisse sommés d'un écu aux armes de la ville de Lausanne, puis des ceps de vigne ; à l'arrière-plan, les tours de la cathédrale, le lac avec une barque et les montagnes de Savoie. Signé au bas : DEFAILLY

Diam. : 0,039. Argent 12 ex., bronze 15 ex., similor argenté avec et sans bélière, aluminium.

Médaille éditée par M. C. Defailly, à Genève.

(28) En sept lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DU TIR | CANTONAL | VAUDOIS | À LAUSANNE | DE 22.-29. JUILLET | 1894 Grènetis.

Ṛ. Trophée de tir formé d'une cible, de carabines, d'un chapeau, d'une gibecière, d'un couteau de chasse, d'une poire à poudre et de branches de chêne.

Diam. : 0,034. Bélière. Étain.

Médaille éditée et gravée par M. W. Mayer, à Stuttgart.

(29) En sept lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DU | TIR CANTONAL | VAUDOIS | LAUSANNE | 22-29 JUILLET | 1894

Ṛ. VILLE DE LAUSANNE

Ecu aux armes de Lausanne sommé d'une double aigle. Signé au bas : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille de fabrication parisienne éditée par M. C. Defailly, à Genève.

(30) En sept lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DU | TIR CANTONAL | VAUDOIS | LAUSANNE | 22-29 JUILLET | 1894

Ṛ. Une cible posée sur deux carabines en sautoir et surmontée d'un chapeau de tireur, le tout dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier liées par un ruban. Signé au bas : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,033. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille éditée et gravée par M. Vieuxmaire, à Paris.

31. — **Fête des cadets à Lausanne.**

En sept lignes : SOUVENIR | DE | LA FÊTE | DES CADETS |
LAUSANNE | 19 JUILLET | 1894

Ṛ. Celui du n° 29.

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille de fabrication parisienne, éditée par M. C. Defailly, à Genève.

32. — **Réunion de la fédération musicale « Campagne »
à Satigny.**

En neuf lignes, la première arrondie : SOUVENIR DE LA IV^{ME}
RÉUNION ET FÊTE | DE LA | FÉDÉRATION | DES MUSIQUES
| DES CAMPAGNES | DU CANTON | DE SATIGNY | 29 JUILLET
| 1894

Ṛ. Une lyre surmontée d'une étoile rayonnante et flanquée de deux branches de laurier. Signé au bas : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille de fabrication parisienne, éditée par M. C. Defailly, à Genève.

33-40. — **Fête fédérale de gymnastique à Lugano.**

(33) † FESTA FEDERALE DI GINNASTICA † En sens inverse :
LUGANO 1894

Deux écus accolés aux armes de la Confédération suisse et de la ville de Lugano sommés d'un chapeau à plume et flanqués de branches de laurier ; au-devant des engins de gymnastique. Signé au bas : JOHNSON MILANO Le tout dans un grènetis.

Ṛ. NEI FORTI CONFIDA LA PATRIA

L'Helvétie debout, appuyée sur un faisceau de licteur, tient de la main gauche une couronne de laurier ; à ses pieds, des engins de gymnastique ; au fond, le lac et les montagnes de Lugano. Signé au bas :

A . C . INC.

Diam. : 0,045. Argent 400 ex.

(34) Réduction de la précédente.

Diam. : 0,035. Bronze 6000 ex.

Médailles officielles éditées par le comité de la fête et gravées par M. Angelo Capuccio, chez M. Johnson, à Milan.

(35) * FESTA FEDERALE DI GINNASTICA * En sens inverse : LUGANO 1894

Deux écus accolés aux armes du canton du Tessin et de la ville de Lugano, surmontés d'un troisième écusson aux armes de la Confédération suisse, posés sur un laurier arraché et accompagné d'une banderole portant UNO PER TUTTI TUTTI PER UNO Grènetis entre la légende et le champ.

Ŕ. * PRO PATRIA * En sens inverse : PATRIA FORZA AMICIZIA

Deux lutteurs. Au fond vue de la ville et du lac de Lugano. Grènetis entre la légende et le champ. Signé au bas : GEORGES HANTZ U . G . D . GENÈVE.

Diam. : 0,040. Argent 50 ex., bronze et aluminium.

Il existe une frappe de 25 ex. en bronze avec la lég. du revers ainsi disposée : * PATRIA * FORZA * AMICIZIA * En sens inverse, les signatures séparées par des fleurons. Ce coin a été cassé.

Médaille gravée par M. Georges Hantz et éditée par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

(36) ☆ SOUVENIR DE LA FÊTE FÉDÉRALE GYMNASIQUE À LUGANO

Au centre, dans un grènetis, deuxième ligne de légende : 3.-7. AOÛT. 1894 Ecu aux armes du canton du Tessin flanqué de deux branches de chêne.

Ŕ. Couronne ouverte formée de deux branches de chêne liées par un ruban dans laquelle se trouvent les quatre F superposés et adossés, initiales de la devise de la Société fédérale de gymnastique.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium et étain.

(37) • RICORDO DELLA FESTA FEDERALE DI GINNASTICA LUGANO 1894

Les quatre F superposés et adossés dans une couronne ouverte formée de deux branches de chêne liées par un ruban.

Ŕ. Vue de Lugano. Exergue : LUGANO

Diam. : 0,028. Bélière. Etain.

(38) ☆ RICORDO DELLA FESTA DEI TIRATORI DEI CANTONI CONFEDERATI A LUGANO ☆ En sens inverse : 4.-7. AGOSTO

Ecu aux armes du Tessin sommé d'une couronne murale et partageant le millésime 18 | 94 Grènetis.

℞. En sept lignes : ERINNERUNG | AN DAS | EIDGENÖSSISCHE
| TURNFEST | LUGANO | 4.-7. AUGUST | 1894 Au-dessus les
quatre F superposés et adossés, flanqués de deux branches de chêne.
Grènetis.

Diam. : 0,033. Tranche cannelée. Bélière. Aluminium.

(39) Plaquette en forme de losange.

RICORDO DELLA FESTA FEDERALE DI GINNASTICA
Deuxième ligne de la légende séparée de la première par 22 étoiles :
4.-8. AGOSTO 1894

L'Helvétie, type des monnaies divisionnaires actuelles d'argent.
Exergue : LUGANO. Dans les quatre angles une étoile.

℞. Légende suivant les bords de la pièce : NOS FRÈRES | GYM-
NASTES SUIS- | SES SOUVENIR DE | LUGANO

Un groupe de trois gymnastes. Au bas : A. SCHWERDT | STUTT. | GART
Diam. : 0,027. Bélière. Aluminium.

Médaille éditée et gravée par M. A. Schwerdt, à Stuttgart.

(40) En huit lignes, la première et la dernière arrondies : RICORDO
| DELLA | GRANDE FESTA | FEDERALE | DI GINASTICA |
DEL 4 AL 7 AGOSTO | 1894 | LUGANO

℞. CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Trophée d'engins de gymnastique accompagné de deux branches de
laurier liées par un ruban.

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

Médaille de fabrication parisienne, éditée par M. C. Defailly, à Genève.

41-43. — **Fêtes franco-suissees de Mâcon.**

(41) En huit lignes, la première et la dernière arrondies : SOUVENIR
| DES | FETES | FRANCO- | SUISSE [*sic*] | 13.-17. SEPTEMBRE
| 1894 | MÂCON Grènetis.

℞. La Suisse et la France sous les traits de deux femmes vêtues à
l'antique se tendent une main fraternelle. A l'exergue deux écus aux
armes de la République française et de la Confédération suisse. Grè-
netis.

Diam. : 0,030. Bélière. Aluminium.

(42) En huit lignes, la première arrondie : SOUVENIR | DES | GRANDES FÊTES | FRANCO-SUISSE [*sic*] | DU 13 AU 17 | SEPTEMBRE | 1894 | MACON

Ṛ. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tête de profil à droite, couronnée d'épis et de chêne, d'une femme personnifiant la République. Signé au bas : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,023. Bélière. Similor et similor argenté.

(43) Il existe une frappe avec un autre revers, celui du n° 18.

44. — **Jeton de présence de la compagnie d'assurances la Genevoise.**

✱ COMP^{IE} D'ASSURANCES SUR LA VIE ✱ En sens inverse : LA GENEVOISE

Écu aux armes de Genève posé sur un cartouche surmonté du soleil avec le monogramme IHS et d'une banderole portant la devise : POST TENEBRAS LUX, et flanqué d'une branche de chêne et d'une branche de laurier.

Ṛ. TRAVAIL ET PREVOYANCE

Un semeur ensemençant son champ ; au fond, une chaumière et des arbres.

Ce jeton est octogone, mais les sujets des deux faces sont circulaires ; seules les signatures se trouvent en dehors du cercle et dans les angles laissés libres entre ce cercle et le contour extérieur : U. G. D. A l'avvers : GEORGES HANTZ GENEVE

Diam. : 0,033. Argent 1000 ex. ; 6 ex. en bronze et 1 en argent seront frappés pour les auteurs de la médaille, mais avec quelques modifications.

Jeton composé et gravé par M. Georges Hantz, frappé à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

45. — **Exposition belge à Genève.**

LA SUISSE ACCUEILLE LES PRODUITS DE LA BELGIQUE

Deux amours apportent les produits de l'art et de l'industrie à la Suisse personnifiée par une femme assise, appuyée sur un écu aux armes de la Confédération. Sur le sol, différents attributs, une palette et des pinceaux, une charrue, une roue d'engrenage ; à droite, un chêne. Signé à gauche : GEORGES HANTZ .

R). Sur une banderole : + BEAUX-ARTS ||| INDUSTRIE + En sens inverse : EXPOSITION BELGE A GENEVE 1894.

Dans le haut et partageant la banderole, l'aigle et la clef des armes de Genève, sommés du soleil portant le monogramme IHS et flanqués d'une branche de laurier et d'une branche de chêne liées par un ruban ; au-dessous, en une ligne arrondie : POST TENEBRAS LUX Au bas, un écu portant les armes complètes de la Belgique, flanqué de deux palmes. Au fond, vue de Genève et du Salève. Signé à droite : U . G . D .
GENEVE

Diam. : 0,061. Bronze doré 125 ex., bronze argenté 75 ex., bronze 50 ex.

Médaille commémorative de l'exposition des produits exportables belges à Genève, éditée par le comité de l'exposition, composée et gravée par M. Georges Hantz, frappée à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

M.

Addition. — *Médaille de l'Exposition internationale de timbrologie à Zurich* (voy. plus haut, p. 211). Ce n'est pas la Société zuricoise de timbrologie, mais le Comité de l'exposition, qui a commandé cette médaille à M. Bovy. La médaille n'a pas été mise dans le commerce ; il en a été frappé 44 ex. en argent, 30 en bronze, dont 2 pour MM. Bovy et Furet. Les poinçons seront dénaturés et déposés au Musée national.
